



Pour la FMF

le seul syndicat qui défend tous les médecins libéraux

Le tiers payant obligatoire
et dans les conditions actuelles



C'EST NON !

Le tiers payant possible

- avec un guichet unique de paiement regroupant toutes les caisses.
- avec un paiement intégral de l'acte, au médecin en moins de 8 jours par ce guichet unique.
- avec des pénalités pour les caisses en cas de non respect du contrat.
- avec une compensation financière de la surcharge de travail administratif généré.

C'EST OUI !

